

Commune de PLAN DE BAIX (Drôme)
Procès-Verbal du CONSEIL MUNICIPAL
Séances du 9 février 2026

L'an deux mille vingt-six, le neuf février, à 18 heures et 30 minutes,
le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente, sous la présidence de M. Daniel COTTON, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 8

Date de convocation du Conseil Municipal : 03/02/2026

Présents : M. Daniel COTTON, M. Jean François FAURE, Mme Christine TERRAIL,
M. Christophe SARAYOTIS, M. Pierre VIEUX, M. Jean PUZENAT (arrivé
à 19h15)

Absents excusés : Mme Jeanne RODRIGUEZ,
M. Frank BRESSON, a donné pouvoir M. Daniel COTTON

Mme Christine TERRAIL est nommée secrétaire de séance.

Approbation à l'unanimité du PV du dernier Conseil municipal,

1/ Le conseil municipal décide à l'unanimité d'embaucher jusqu'au 3 juillet 2026 Madame Ophélie LEBRAT DIALLO en CDD public de 4h/semaine afin d'assurer le service garderie périscolaire du soir uniquement – ***Délibération 2026-2-01 Recrutement contractuel remplacement***

2/ Dossier de M. Lamy : Le conseil municipal décide à l'unanimité le déclassement et la désaffectation du chemin allant chez M. Bruno LAMY – situé entre les parcelles 240 D 364 et D 367 ; D 366; D 365 - ***Délibération 2026-2-02 Déclassement et désaffectation d'une parcelle du domaine public : parcelle entre les numéros 240 D 364 et D 367; D 366; D 365***

3/ M. DEVES : point reporté au prochain conseil

4/ La secrétaire de séance propose aux conseillers de la commission CCAS (et non la commission finance) de prendre en charge l'État des Restes à recouvrer au budget Eau et assainissement que le SGC a transmis au service finance et de relancer les non paiements (à la place du service recouvrement du SGC de Crest).

5/ La demande de l'ancien locataire de l'Ancienne Auberge d'entreposer dans la cave ses marchandises est refusée à l'unanimité des conseillers présents. Ce garage étant lié au logement situé au dessus du bar. Il sera informé de ce refus par lettre recommandée.

6/ Le conseil municipal accorde la subvention d'un montant de 27,84€ au profit de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement de la commune de Suze.

7/ ONF – Forêt communale de Plan-de-Baix – Proposition du programme d'actions

- Le conseil, à l'unanimité, refuse l'adhésion de la commune à la proposition de l'ONF de mener des travaux de maintenance sur les périmètres de débroussaillage manuel.

- Le conseil, à l'unanimité, accorde la signature de la Convention de la mutualisation avec les services de la CCVD, portant sur la création d'un service mutualisé de gestion administrative des obligations légales de débroussaillage (OLD)

Délibération 2026-2-03 signature de la Convention de service mutualisé de gestion administrative des obligations légales de débroussaillage (OLD)

Questions diverses :

- Logement Ancienne Poste : Monsieur Serge Gounon doit respecter ce qui est convenu dans la lettre signée le 23/09/2025.

La séance est levée à 20h35

Le prochain Conseil Municipal se réunira le LUNDI 9 mars 2026 à 18h30

Secrétaire de séance
MME Christine TERRAIL



Le Maire,
Daniel COTTON

